Méthodologie contraction de texte

Tut'Rentrée Janvier 2016

La contraction qu'est-ce que c'est ?

- L'épreuve de contraction de texte est une épreuve rédactionnelle
- Epreuve de 40 min
- Un texte de départ d'environ 1000 mots.
- Environ 10 % doivent être conservés.
- Chaque personne doit trouver **sa** méthode.

100 points au concours !

Que faire face au texte ?

- Lire une à deux fois le texte.
- Surligner/Relever les idées importantes.
- Déterminer les parties.
- Faire un résumé de chaque partie en fonction de l'importance de celles-ci.
- Brouillon ou non (on vous conseille d'en faire un si vous avez le temps)
- Attention à la syntaxe et l'orthographe !!
- Bien suivre la chronologie du texte. **+++**
- Respecter le nombre de mots. **+++**
- Utiliser des transitions pour rendre le texte plus facile à comprendre.

À éviter dans la contraction

- Les phrases trop longues.
- Les lectures critiques.
- Les exemples et arguments (sauf s'ils sont essentiels à la compréhension du texte).
- Les répétitions.
- Les abréviations non explicitées et le style télégraphique ne sont pas admis.

Exemple de grille de contraction

1 à 5					
6 à 10					
11 à 15					
16 à 20					
21 à 25					
26 à 30					
31 à 35					
36 à 40					
41 à 45					
46 à 50					
51 à 55					
55 à 60					

Règles pour le comptage des mots du résumé

- **1. Comptent comme un mot (une case) :**
- Un mot simple ou composé avec ou sans tiret ; (l'article défini (le, la, l',…), indéfini (un, une, des,…), partitif (du, de la, des,…) associé au mot doit être compté dans la même case)
- Une conjonction (mais, ou, et, donc, or, ni, car)
- Un nombre ou une expression chiffrée
- Un sigle (sauf s'il est attaché à un mot : Médicament® compte pour une seule case)
- Un acronyme ou une abréviation qui aura été auparavant défini dans le texte ou autorisé et indiqué comme tel dans le sujet de l'épreuve
- Les lettres utilisées isolément (a, ß,…)

- **<u>2. Ne comptent pas séparément (doivent donc être associés dans une case) :</u>**
- - La ponctuation (. , ; : ? !)
- - Les signes conventionnels (<, >, …)
- - Les guillemets
- - Les parenthèses ou crochets
- - l'article défini (le, la, l',…), indéfini (un, une, des,…), partitif (du, de la,
- des,…) associé au mot
- - Les numéros ou lettres d'une énumération (accompagnés ou non d'une ponctuation ou d'un tiret (par exemple : a), 1(, 1)…)
- - Les unités associées à un nombre (par exemple : 18 mg, 172 ml/min.m^2, 26 m/s, 20 ans, 3 heures, …)

Exercice : De quoi souffrait-on ? De quoi se plaignait-on à l'époque moderne ?

Texte de 590 mots à résumer en 60 mots maximum

Les consultations médicales écrites

L'analyse des consultations médicales écrites s'avère très précieuse pour caractériser ce dont les hommes et les femmes des siècles passés souffraient ou, du moins, se plaignaient. Attestée dès l'Antiquité, la pratique de la consultation médicale écrite s'est développée en Italie à la fin du Moyen Âge puis en France et dans la plupart des pays européens à l'époque moderne. Jusqu'au début du XIXe siècle, la consultation écrite fut un acte médical courant, tarifé, associé à un genre littéraire codifié. Les textes, de quelques pages, rédigés à distance en réponse à un « mémoire » détaillé ou à l'issue de rencontres avec les malades, reprenaient les informations pertinentes sur le malade et la maladie, puis présentaient une analyse de la maladie avec ses aspects diagnostiques, pronostiques et étiologiques, et enfin les décisions thérapeutiques (remèdes et régime de vie). En latin puis généralement en langue vernaculaire à partir du XVIIIe siècle, les consultations écrites étaient régulièrement colligées sous forme de recueils à destination des étudiants ou des jeunes praticiens.

Exercice : De quoi souffrait-on ? De quoi se plaignait-on à l'époque moderne ?

Texte de 590 mots à résumer en 60 mots maximum

Les consultations médicales écrites

L'analyse des consultations médicales écrites s'avère très précieuse pour caractériser ce dont les hommes et les femmes des siècles passés souffraient ou, du moins, se plaignaient. Attestée dès l'Antiquité, la pratique de la consultation médicale écrite s'est développée en Italie à la fin du Moyen Âge puis en France et dans la plupart des pays européens à l'époque moderne. Jusqu'au début du XIXe siècle, la consultation écrite fut un acte médical courant, tarifé, associé à un genre littéraire codifié. Les textes, de quelques pages, rédigés à distance en réponse à un « mémoire » détaillé ou à l'issue de rencontres avec les malades, reprenaient les informations pertinentes sur le malade et la maladie, puis présentaient une analyse de la maladie avec ses aspects diagnostiques, pronostiques et étiologiques, et enfin les décisions thérapeutiques (remèdes et régime de vie). En latin puis généralement en langue vernaculaire à partir du XVIIIe siècle, les consultations écrites étaient régulièrement colligées sous forme de recueils à destination des étudiants ou des jeunes praticiens.

Les mots/idées clés

Notions / expressions	points
§ 1	9
Mot "consultation écrite"	2
Depuis l'Antiquité/ Notion de développement	1
Renseigne sur les maladies dans l'histoire (noti	2
Permet l'analyse des maladies :	1
infos diagnostiques	0,5
infos pronostiques	0,5
étiologie	0,5
thérapeutique	0,5
Reccueil pour les étudiants/jeunes médecins	1

Texte de 590 mots à résumer en 60 mots maximum

Les consultations médicales écrites

L'analyse des consultations médicales écrites s'avère très précieuse **pour caractériser ce dont les hommes et les femmes des siècles passés souffraient** ou, du moins, se plaignaient. Attestée dès l'**Antiquité**, la pratique de la consultation médicale écrite **s'est développée** en Italie à la fin du Moyen Âge puis en France et dans la plupart des pays européens à l'époque moderne. Jusqu'au début du XIXe siècle, la consultation écrite fut un acte médical courant, tarifé, associé à un genre littéraire codifié. Les textes, de quelques pages, rédigés à distance en réponse à un « mémoire » détaillé ou à l'issue de rencontres avec les malades, reprenaient les informations pertinentes sur le malade et la maladie, puis présentaient une **analyse de la maladie** avec ses **aspects diagnostiques, pronostiques et étiologiques**, et enfin les décisions **thérapeutiques** (remèdes et régime de vie). En latin puis généralement en langue vernaculaire à partir du XVIIIe siècle, les consultations écrites étaient régulièrement colligées sous forme de **recueils à destination des étudiants** ou des jeunes praticiens.

Pathologies de l'abdomen, du thorax puis des membres

L'analyse des appareils atteints offre un autre point de vue sur les fardeaux pathologiques portés par les Français de l'époque moderne. Les maladies de l'appareil génito-urinaire arrivent en tête avec 18 % des consultations écrites ; elles incluaient de nombreuses infections sexuellement transmissibles, des lithiases urinaires et des stérilités. Les maladies de l'appareil digestif étaient presque aussi fréquentes et recouvraient des maladies du foie et des voies biliaires (notamment des lithiases compliquées), des diarrhées chroniques, des troubles hémorroïdaires ainsi que de nombreuses plaintes ressemblant à nos actuelles « colopathies fonctionnelles ». Venaient ensuite, à peu près avec la même fréquence de 10 %, les maladies de l'appareil respiratoire et celles du système nerveux : les premières principalement de nature infectieuse (notamment tuberculeuse) ou rattachables aux actuelles bronchopneumopathies chroniques obstructives ; les secondes comprenant des épilepsies, des migraines, des paraplégies et davantage encore des hémiplégies dont la présentation évoque souvent une origine vasculaire. Les maladies de la peau et les maladies ostéo-articulaires motivaient environ 5 % des consultations. Les premières sont difficiles à caractériser précisément faute d'une sémiologie clinique performante, qui n'a été développée qu'à la fin du XVIIIe siècle. Toutefois, les dermatoses infectieuses (érysipèle, herpès), l'eczéma et le psoriasis semblent avoir été courants. Les maladies ostéo-articulaires incluaient des lombosciatiques, des cruralgies, des arthroses de la hanche et du genou ainsi que des atteintes inflammatoires qui peuvent être rattachées à la goutte commune, au rhumatisme psoriasique et à la polyarthrite rhumatoïde. En revanche, il y a eu très peu de consultations écrites pour des douleurs rachidiennes isolées.

Pathologies de l'abdomen, du thorax puis des membres

L'analyse des appareils atteints offre un autre point de vue sur les **fardeaux pathologiques portés par les Français de l'époque moderne**. Les maladies de **l'appareil génito-urinaire** arrivent en tête avec 18 % des consultations écrites ; elles incluaient de nombreuses infections sexuellement transmissibles, des lithiases urinaires et des stérilités. Les maladies de **l'appareil digestif** étaient presque aussi fréquentes et recouvraient des maladies du foie et des voies biliaires (notamment des lithiases compliquées), des diarrhées chroniques, des troubles hémorroïdaires ainsi que de nombreuses plaintes ressemblant à nos actuelles « colopathies fonctionnelles ». Venaient ensuite, à peu près avec la même fréquence de 10 %, les maladies de **l'appareil respiratoire** et celles du **système nerveux** : les premières principalement de nature infectieuse (notamment tuberculeuse) ou rattachables aux actuelles bronchopneumopathies chroniques obstructives ; les secondes comprenant des épilepsies, des migraines, des paraplégies et davantage encore des hémiplégies dont la présentation évoque souvent une origine vasculaire. **Les maladies de la peau et les maladies ostéo-articulaires** motivaient environ 5 % des consultations. Les premières sont **difficiles à caractériser précisément faute d'une sémiologie clinique performante**, qui n'a été **développée qu'à la fin du XVIIIe siècle**. Toutefois, les dermatoses infectieuses (érysipèle, herpès), l'eczéma et le psoriasis semblent avoir été courants. Les maladies ostéo-articulaires incluaient des lombosciatiques, des cruralgies, des arthroses de la hanche et du genou ainsi que des atteintes inflammatoires qui peuvent être rattachées à la goutte commune, au rhumatisme psoriasique et à la polyarthrite rhumatoïde. En revanche, il y a eu très peu de consultations écrites pour des douleurs rachidiennes isolées.

Notions / expressions	points
§2	5
Mots "Pathos de l'époque moderne"	2
Urogénital	0,5
digestif	0,5
respiratoire	0,5
nerveux	0,5
dermatologique/peau	0,5
articulations/ostéo-articulaire	0,5

Les maladies mentales : l'iceberg ?

Des troubles mentaux peuvent être évoqués dans 4 % des consultations. Il s'agissait le plus souvent de manifestations relevant des catégories contemporaines des troubles anxieux et des troubles de l'humeur ainsi que des troubles somatoformes, dans deux expressions principales, le trouble de conversion et l'hypochondrie. Plus rarement, les manifestations étaient plus sévères, avec des éléments psychotiques, relevant des catégories contemporaines des troubles bipolaires, des dépressions majeures ou des schizophrénies. Malgré le développement d'une réflexion sur la maladie mentale au cours du XVIII siècle, les troubles mentaux n'ont été que très imparfaitement appréhendés et pris en charge par la médecine et ses praticiens pendant les siècles modernes. De ce fait, la faible fréquence de ces troubles dans les consultations françaises ne reflète probablement pas tant la réalité épidémiologique que l'insuffisance des catégories conceptuelles et des prises en charge médicales de ceux-ci.

Extrait La revue du Praticien – Avril 2015

§ 3	4
Notion maladie mentale mal prise en charge	1
Notion maladie mentale peu étudiée	1
Limites de écrits : manque de connaissances sém	2
ORTHOGRAPHE / SYNTAXE	2
TOTAL :	20
*5	100

Les maladies mentales : l'iceberg ?

Des **troubles mentaux** peuvent être évoqués dans 4 % des consultations. Il s'agissait le plus souvent de manifestations relevant des catégories contemporaines des troubles anxieux et des troubles de l'humeur ainsi que des troubles somatoformes, dans deux expressions principales, le trouble de conversion et l'hypochondrie. Plus **rarement**, les manifestations étaient plus **sévères**, avec des éléments psychotiques, relevant des catégories contemporaines des troubles bipolaires, des dépressions majeures ou des schizophrénies. Malgré le développement d'une réflexion sur la maladie mentale au cours du XVIII siècle, les troubles mentaux n'ont été que **très imparfaitement appréhendés et pris en charge** par la médecine et ses praticiens pendant les siècles modernes. De ce fait, la **faible fréquence** de ces troubles **dans les consultations françaises ne reflète probablement pas tant la réalité épidémiologique que l'insuffisance des catégories conceptuelles et des prises en charge médicales de ceux-ci.**

Extrait La revue du Praticien – Avril 2015

Correction

- Texte de 590 mots à résumer en 60 mots maximum

L'analyse / des consultations / médicales, / écrites / depuis / l'Antiquité, / et / retraçant / les pathologies / des hommes / à / travers / l'Histoire / renseigne / sur / la démarche / diagnostique, / l'étiologie, / le pronostique / et / la prise / en charge / thérapeutique./ Elles / servaient / de support / pédagogique / aux étudiants./ A / l'époque / moderne,/ les Français / souffraient / de pathologies : / 1) uro-génitales / 2) digestives / 3) respiratoires / 4) nerveuses / 5) dermatologiques / 6) articulaires. / Les troubles / mentaux, / rarement / sévères, / étaient / cependant / mal / traités / et / étudiés./ Faute / de connaissances / sémiologiques / à / l'époque,/ ces données / sont / à / appréhender / prudemment./

FIN !! ☺

BON COURAGE POUR LE CONCOURS BLANC ET SURTOUT POUR CE DEUXIEME SEMESTRE !

Déchirez tout !

La team SSH <3